



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LIGUE

Du 28 mai 2022 en visioconférence

Présents :

Collège A :

Claude DUBOS, Gonzalo Herrero, Gérard Audren, Nadège Coucar, Sabine Faurie, Jean Paraboschi, Sandrine Galopin, Dany Arnaudet, Brice Delbecque.

Excusés : Manon Druaux, Morgane Landais, Christian Tournineau, Allain Dubocca

Collège B :

Bastien Bouchet (16), Daniel Phénieux (19), René Bouchard (23), Erick Vilatte (24), Grégory Martin (33), Fabrice Labarrère (40), Thierry De Rodon (41), Jean-Philippe Malotte (64), Jean-Charles Bernard (79), Christèle Rousset (87).

Excusés : Yannick Vempaire (17), Jeanne Rousset (86).

Invités permanents : Michel Doussin CTR, Patrick Lombes.

Excusé : Jean-Noël Lamoignon CTS.

Invités présents

Magali Baton Secrétaire Générale FFJDA, Philippe Limont 1^{er} Adjoint au Maire de la ville de Lormont, Jacques Bessière Comptable, Pierre-Emmanuel Morin Commissaire aux Comptes.

Excusé : Philippe Saubert Président CROS,

ACCUEIL PAR LE PRÉSIDENT

Début de l'assemblée générale à 9 h 00.

Le Président Claude Dubos, souhaite la bienvenue et remercie les présents.

Il passe la parole au Secrétaire Général, Nino Gonzalo Herrero, qui rappelle que l'assemblée générale est composée de 52 membres qui représentent 1880 voix. Pour que l'assemblée puisse valablement délibérer, elle doit regrouper 26 membres présents représentant 940 voix.

Aujourd'hui, l'assemblée générale regroupe 29 délégués pour 1098 voix, elle peut donc valablement délibérer.

Le Président salue tous les présents et ouvre officiellement l'Assemblée Générale de la ligue Nouvelle Aquitaine et passe ensuite la parole au Secrétaire Général.

Le Secrétaire Général reprend l'ordre du jour initial et annonce le premier point de l'ordre du jour.

APPROBATION DU P.V. DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU 22 MAI 2021

Le Secrétaire Général soumet le PV de l'AG du 22/05/2021 à l'approbation de l'assistance :

Vote :	POUR	1 098 voix
	CONTRE	0 voix
	ABSTENTION	0 voix

Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

A 9 h 45 arrivée de Marie-Laure Ducher-Morcillo du Comité 24 et Jean-Claude Thireau du Comité 17.

En conséquence, ce sont maintenant 31 délégués et 1 169 voix qui composent l'assemblée générale. La ventilation des délégués est la suivante :

le Comité 16 : 3 présents, et 1 absent,
le Comité 17 : 4 présents, et 1 absent,
le Comité 19 : 1 présents, et 3 absents,
le Comité 23 : 1 présents, et 3 absents,
le Comité 24 : 2 présents, et 2 absents,
le Comité 33 : 5 présents, et 1 absent,
le Comité 40 : 3 présents et 1 absent,
le Comité 47 : 3 présents et 1 absent,
le Comité 64 : 3 présents et 2 absents,
le Comité 79 : 0 présents et 4 absents,
le Comité 80 : 1 présent, et 1 absent,
le Comité 87 : 3 présents, et 1 absent.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT DE LA LIGUE NOUVELLE AQUITAINE

Claude DUBOS fait lecture de son rapport.

RAPPORT D'ACTIVITE PAR LE SECRETAIRE GENERAL DE LA LIGUE

Nino Gonzalo HERRERO fait la lecture de son rapport.

RAPPORT FINANCIER PAR LE TRESORIER GENERAL DE LA LIGUE

Gérard AUDREN fait lecture de son rapport.

Il informe que cette année la Ligue est en résultat négatif de 116 435 € contre 157 872 € d'excédent de recettes au 31/12/2020.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Le Secrétaire Général intervient en indiquant que tous les rapports ont été envoyés par mail avec la convocation à l'assemblée générale conformément aux textes fédéraux, donc il ne sera pas fait de lecture de ceux-ci. Néanmoins des questions peuvent-être posées et elles sont les bienvenues.

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE

Michel Doublon présente le rapport ETR.

Le Président, remercie l'ETR pour l'énorme travail réalisé Malgré des conditions difficiles. Michel Doublon informe que le prochain rapport sera présenté par Patrick Lacombes qui vient d'être nommé Directeur Technique Régional.

RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE SUR LES COMPTES 2021

Monsieur BESSONNET, expert-comptable, lit son rapport et approuve la gestion comptable de la Ligue.

Il rappelle que l'on a un résultat déficitaire malgré une gestion très rigoureuse et il indique que malgré cet exercice déficitaire, la situation générale de la ligue est saine et équilibrée.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES 2021

Monsieur Pierre-Emmanuel Morin lit ses deux rapports qui confirment le fonctionnement actuel de la ligue. Il indique :

« Je certifie que les comptes annuels sont au regard des règles et pratiques comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière à la fin de cet exercice »

Le Président Claude Dubos remercie Messieurs BESSONNET Expert-Comptable et Morin Commissaire aux Comptes et toute l'équipe qui assure la gestion financière de la ligue pour le bon travail réalisé.

VOTE DU QUITUS DE GESTION DE L'EXERCICE 2021

Le Secrétaire Général annonce le résultat du Vote du Quitus de Gestion :

Vote :	POUR	1 169 voix
	CONTRE	0 voix
	ABSTENTIONS	0 voix

AFFECTATION DU RESULTAT DEFICITAIRE DE L'EXERCICE 2021

Vote pour l'affectation du résultat déficitaire de 116 435 € au compte de report à nouveau :

Vote :	POUR	1 169 voix
	CONTRE	0 voix
	ABSTENTION	0 voix

VOTE DU BUDGET REVISE DE L'EXERCICE EN COURS 2022

Le budget révisé 2021 est présenté par Gérard Audren Trésorier Général.

Vote :	POUR	1 169 voix
	CONTRE	0 voix
	ABSTENTIONS	0 voix

VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL DE L'EXERCICE 2023

Le budget prévisionnel 2022 est présenté par Gérard Audren Trésorier Général. Le budget prévisionnel intègre l'augmentation de la cotisation fédérale part fédérale qui passe de 70 € à 80 €.

Vote :	POUR	1 056 voix
	CONTRE	0 voix
	ABSTENTION	113 voix

Abstention : Comité 86 : Alain Richasse 39 v, Samuel Leclercq 37 v, Jean-Michel Lebas 37 v.

Le Président, Claude Dubos remercie l'assemblée pour leur confiance sur tous ces votes.

RATIFICATION DE L'ELECTION DE MONSIEUR JEAN PARABOSCHI AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ratification de la cooptation de Monsieur Jean Paraboschi au Conseil d'Administration de la ligue Nouvelle Aquitaine.

Le Secrétaire Général rappelle que toute note sur une personne est à bulletin secret. Malgré que nous soyons en visioconférence, cette obligation de confidentialité nous est offerte par le vote par mail directement à la fédération.

Celle-ci comptabilisera les votes et établira un procès-verbal d'élection qu'elle enverra ensuite au secrétariat de la ligue.

Tous les membres recevront directement un mail spécifique au vote et aura jusqu'à 18 h ce jour pour voter.

« Résultat du vote de la ratification de Monsieur Jean Paraboschi :

POUR	735 voix
CONTRE	0 voix
ABSTENTIONS	364 voix »

Le procès-verbal de la ratification est joint en annexe.

RATIFICATION DE L'ELECTION AU POSTE DE VICE-PRESIDENT DE MONSIEUR JEAN PARABOSCHI

« Résultat du vote de la ratification de Monsieur Jean Paraboschi :

POUR	785 voix
-------------	-----------------

CONTRE 0 voix
ABSTENTIONS 314 voix »

Le procès-verbal de la ratification est joint en annexe.

RATIFICATION DE L'ELECTION AU POSTE DE VICE-PRESIDENTE DE MADAME SANDRINE GALOPIN

« *Résultat du vote de la ratification de Madame Sandrine Galopin :*

POUR 735 voix
CONTRE 0 voix
ABSTENTIONS 364 voix »

Le procès-verbal de la ratification est joint en annexe.

RATIFICATION DE L'ELECTION AU POSTE DE SECRETAIRE GENERALE ADJOINTE MADAME DANY ARNAUDET

« *Résultat du vote de la ratification de Madame Dany Arnaudet :*

POUR 735 voix
CONTRE 0 voix
ABSTENTIONS 314 voix »

Le procès-verbal de la ratification est joint en annexe.

COÛT DE PHOTOCOPIES
Pas de changement à € la photocopie.

Vote : **POUR** 1 169 voix
CONTRE 0 voix
ABSTENTION 0 voix

AUGMENTATION DE LA COTISATION FEDERALE PART LIGUE ET ADHESION AU PÔLE ESPOIRS

Passage de la cotisation fédérale part Ligue de 70 € à 80 €
Passage de la cotisation de 250 € à une cotisation de 275 €.

Vote : **POUR** 686 voix
CONTRE 370 voix
ABSTENTION 113 voix

Contre : Comité 33 : Stéphanie Martin 50 v, Cédric Terret 50 v, Richard Le Donne 50 v, Pascal Claude Guerin 50 v, Gaufichon 50 v.

Contre : Comité 87 : Céline Lamouche-Balestrie 40 v, Bruno Bardet 40 v, Gérard Bayle 40 v.

Abstention : Comité 86 : Alain Richasse 39 v, Samuel Landreau 37 v, Jean-Michel Lucas 37 v.

INFORMATIONS FEDERALES

Madame Magali BATON Vice-Présidente Secrétaire Générale de la Fédération Française de Judo prend la parole et expose à l'assemblée tous les projets fédéraux en cours et à venir et notamment :

- 1000 dojos
- Fonds de solidarité
- Boutique et anima club
- Label France Judo
- Campagne PSF
- Grades
- Lutte contre les incivilités

Le Président Claude Dubos remercie tous les présents d'avoir pu se libérer durant le pont de l'Ascension et permettre ainsi à l'assemblée générale de se tenir régulièrement puis il passe la parole à Madame Magali Baton Secrétaire Générale de la Fédération qui conclut en remerciant tous les participants et en donnant rendez-vous lors de la prochaine assemblée générale des Comités.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole,

Le Président Claude Dubos clôture l'assemblée générale à 12 h.

Gonzalo Herrero

Claude Dubos

Secrétaire Général

Président